

INFO - SPQ

Chères consœurs,
Chers confrères,

Veillez trouver ci-joint, un bref résumé concernant la signature de la convention collective des pompiers d'Henryville **(2010-2012)** signée le 23 janvier dernier.

Pour toute information concernant ce dossier, veuillez communiquer avec le confrère Alexandre Roy, conseiller syndical au (514) 383-4698.

Fraternellement,

DENIS DUFRESNE

Secrétaire général

Syndicat des pompiers et pompières du Québec

565 boul. Crémazie Est, bureau 3900, Montréal (Québec) H2M 2V6

Tél : 514 383-4698 Télécopieur : 514 383-6782

<http://www.spq-ftq.com>

Bref résumé SPQ – Henryville (2010-2012)

Lundi le 23 janvier dernier, la section locale d'Henryville a procédé à la signature de la 1^{ère} convention collective.

Voici quelques points majeurs négociés :

- Première convention collective ;
- Formation de pompier I rémunéré ;
- Implantation de l'uniforme ;
- Salaire d'intervention de vingt (20,00 \$) / l'heure ;
- Implantation du trois (3) heures par appel ;
- Acquisition d'un radio portatif par pompier.

Pour de plus amples informations concernant ce dossier, veuillez communiquer avec le soussigné au (514) 383-4698.



Gauche à droite

1^{er} M. Jean Thimineur, vice-président intérimaire du SPQ - Henryville

2^e M. Serge Lafrance, maire de la municipalité d'Henryville

3^e M. Patrick Lévesque, président intérimaire du SPQ - Henryville

Alexandre Roy
Conseiller syndical